

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Sumi Saint Auguste

Pour un droit toujours plus ouvert

Propos recueillis par Jonathan Vayr

Page 7

■ Le rendez-vous du patrimoine

Annabelle Pando

Loi Pacte : les évolutions pour

l'assurance-vie et l'épargne retraite

DOCTRINE

Page 10

■ Immobilier

Patrice Battistini

Le dispositif Denormandie est précisé

Page 16

■ Divers

Marie-Odile Diemer

La justice au cinéma et le cinéma

devant la justice : le miroir à deux

faces (l'exemple de Grâce à Dieu

et d'Une intime conviction)

CULTURE

Page 23

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Des colporteurs libertins

ACTUALITÉ

Entretien



Pour un droit toujours plus ouvert ^{144g4}

Entretien avec Sumi SAINT AUGUSTE, vice-présidente d'Open Law Communs numériques du droit

Propos recueillis par Jonathan VAYR

L'association « Open Law, le droit ouvert » œuvre avec une vitalité étonnante à la co-crédation de projets numériques au service de l'ouverture du droit. Parmi ses sujets de prédilection : le *legal design*, l'identité numérique, la *blockchain*, la formation des juristes de demain ou encore les *smart contracts*.

Inspiré des grands projets *Open Source*, l'initiative « Open Law, le droit ouvert » a vu le jour en octobre 2014 à l'occasion de l'Open World Forum à Paris, événement international dédié aux contenus numériques libres. Un groupe de juristes et d'experts des données juridiques se réunit avec une volonté claire : faire collaborer les acteurs du monde du droit et du numérique et expérimenter l'innovation ouverte. Avec la collaboration de la DILA (Direction de l'information légale et administrative) un premier programme est créé sur la thématique de l'accessibilité du droit. Courant 2015 un deuxième programme verra le jour dédié à la prédictibilité du droit en collaboration avec AXA protection juridique, et un autre encore « Open Law Europa » coorganisé avec la DILA et le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII). D'un simple projet, le mouvement Open Law s'est structuré pour prendre la forme d'une as-

sociation qui rassemble aujourd'hui 2 000 professionnels de l'information juridique dans le monde du droit tout en continuant de créer des programmes et ateliers ouverts à tous. Entretien avec Sumi Saint Auguste, vice-présidente d'Open Law en charge des communs numériques.

Les Petites Affiches : Quels sont les objectifs d'Open Law ?

Sumi Saint Auguste : Notre association s'est donné pour mission d'œuvrer avant tout à l'ouverture du droit. J'entends ici l'ouverture aussi bien au sens littéral, c'est-à-dire celle des données, des processus ou encore du code source, que l'ouverture dans le sens de l'appropriation des modèles d'innovation ouverte. Nous essayons de tenir une position de médiateur entre des acteurs qui n'auraient pas naturellement eu la démarche de discuter ensemble.



Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34